

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Assemblée générale S. P. V. — Ça et là. — Dans les sections : La Vallée.* — GENÈVE U. I. P. G. — MESSIEURS : *Cotisations.* — U. I. P. G. — DAMES : *Communiqués.* — *Compte rendu de la séance du 11 février.* — NEUCHÂTEL : *Assemblée des délégués. — Assemblée générale. — Section du Locle. — Cours de ski.* — JURA : *Contre le chômage.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALB. R. : *Démission de l'intelligence.* — INFORMATIONS : *47<sup>e</sup> cours normal de travaux manuels et de l'école active à Vevey. — De l'école à la vie ; cours romand d'orientation professionnelle.* — O. BINDER : *Echange international de correspondance pour jeunes.* — L. D. : *L'« Educateur » et l'Amérique latine.* — OPINIONS : *L'Ecole, un milieu artificiel.* — PRATIQUE : *Lectures littéraires. — Récitation.* — LES LIVRES : *Jeunesse et travail.*

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V.

La S. P. V. a tenu son assemblée générale à Lausanne, le 31 janvier 1937, sous la présidence de M. Baumgartner (Nyon).

Le président ouvre la séance à 14 h. 30. Il demande que les débats se déroulent dans une atmosphère de courtoisie et de dignité. Il rappelle la mémoire des membres décédés au cours de l'année dernière et rend hommage en particulier à Albert Rochat, rédacteur de *l'Educateur*, qui fut président du C. C. durant la période difficile de 1917 à 1920. Son activité inlassable au sein de la S. P. V. a été bien-faisante et féconde. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des disparus.

M. le président salue les invités : MM. Chevallaz, directeur des Ecoles normales, Perrin, président de l'Association des maîtres secondaires, Willemin, président et Rochat, ancien président de la S. P. R., Gédet, président de la Société pédagogique neuchâteloise, Duchemin, président de l'U. I. P. G. (Messieurs), Mme Borsa, présidente de l'U. I. P. G. (Dames), MM. Fague, président des T. F., Germiquet, représentant des Instituteurs du Jura et enfin les représentants de la presse.

M. Borloz, président de la S. P. V., présente *son rapport*. Il donne tout d'abord quelques renseignements sur les causes qui l'ont empêché de le publier dans le *Bulletin* avant l'assemblée générale comme on l'avait demandé l'année dernière.

Raisons d'économie d'abord, puis le C. C. pense que le fait de donner connaissance du rapport avant l'assemblée engagerait un certain nombre de collègues à ne pas y assister, ce qui serait fort regrettable.

L'activité du C. C. a été ardue et variée. Plusieurs questions sont encore en suspens. En octobre 1936, une commission était nommée pour étudier un projet revisant *la loi de 1930 sur l'instruction publique*. Trois propositions furent faites et la troisième particulièrement jeta l'émoi dans le corps enseignant : « Les institutrices qui se marient ou qui sont épouses doivent quitter l'enseignement ! ».

Le C. C. se mit aussitôt au travail et son premier devoir fut de renseigner les députés par le moyen d'une brochure envoyée à chacun d'eux. Mme Cornuz fut chargée de préparer un projet de Mémoire. Les idées principales en ont paru dans les *Bulletins* de novembre et décembre. Dans la première partie de son exposé, Mme Cornuz reproduisit les arguments essentiels que Mme Schenkel avait formulés en 1929. Le président remercie Mme Cornuz du gros effort fourni.

**Caisse de retraites.** — Cette question fut une inquiétude constante pour le comité. Les membres du corps enseignant désireraient posséder une certitude pour l'avenir. La commission technique instituée pour étudier le difficile problème qui se pose n'ayant pas terminé ses travaux, le comité ne peut fournir sur ce point des renseignements précis. Il déclare toutefois qu'il ne saurait accepter le principe d'une caisse autonome. C'est l'Etat qui doit servir les pensions. Notre comité unanime demande à l'assemblée de se prononcer nettement sur la *résolution suivante* :

Attendu que le corps enseignant n'est pas responsable de la situation lamentable du Fonds des pensions :

qu'il a consenti à payer 1 % de prime supplémentaire à condition que l'Etat comble le déficit de la caisse,

que les primes payées sont supérieures à celles des autres fonctionnaires de l'Etat pour des pensions inférieures,

les membres de la S. P. V., réunis en assemblée générale le 31 janvier, s'opposent formellement à toute augmentation des contributions à la caisse des retraites.

**Eligibilité des instituteurs aux conseils communaux.** — Le Conseil communal de Pully ayant décidé en février 1936 qu'un instituteur devait choisir entre son mandat de conseiller et sa situation d'instituteur, le C. C. intervint auprès du conseil d'Etat au sujet de cette façon de comprendre les droits des instituteurs qui sont, comme ses devoirs, fixés dans la loi. Il faisait remarquer que les règlements communaux qui créent de nouvelles incompatibilités ne sont pas légaux et outrepassent en particulier la loi de 1930, qui prévoit les cas de démission. Lausanne a abrogé une disposition semblable prise antérieurement.

**Educateur.** — M. A. Rudhart, instituteur à Genève, a été désigné comme rédacteur en remplacement de A. Rochat, décédé.

**Centime pour le travail.** — Devant la nécessité pour l'Etat de trouver des ressources nouvelles, le C. C. a admis ce nouvel impôt, à condition que le revenu de la fortune fasse aussi sa part.

**Asile d'Echiens.** — Le comité fait appel à la générosité du personnel enseignant, pour cette œuvre qui mérite notre appui. Il remercie M. et Mme Chamot pour le dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leur tâche difficile.

**Bureau de placement.** — Mme Cornuz dirige avec dévouement ce bureau qui rend de grands services. (A suivre.)

### ÇA ET LA

M. Murisier, directeur des *Retraites populaires*, désirant faire connaître cette caisse de prévoyance à un public toujours plus nombreux a donné une conférence à Montreux en décembre. Nous croyons savoir qu'il parlera dans d'autres localités. Cette caisse est très avantageuse pour les *enfants*, pour nos *élèves* donc, et nous nous devons de la leur recommander.

— Les communes de Granges et de Marnand comptent 193 élèves des écoles affiliés aux *Retraites populaires*, ce qui représente un % très élevé. En est-il de même dans beaucoup de communes ?

— A titre d'encouragement et de propagande, la section de Grandson des *Retraites populaires* bonifie une somme de 4 fr. sur toutes nouvelles polices contractées par des enfants ou par des adultes.

— Le fonds des *Courses scolaires de Vallorbe* a reçu 90 francs, produit d'une soirée organisée par les C.F.F. et la compagnie du Loetschberg. Au même fonds a été versée une somme de 200 francs, bénéfice d'un concert radiodiffusé. Merci aux généreux organisateurs.

— *Henniez-Lithinée* a remis 50 francs à la Commission scolaire de la localité au profit du fonds de courses et de la bibliothèque, lors de la soirée scolaire. Les petits cadeaux sont, comme les petites sources, générateurs de joie, de vie, d'espoir. Remercions Henniez-Lithinée pour son geste toujours renouvelé.

— Une récolte de *vieux papiers* se fait à *Lausanne* par les soins des élèves primaires, depuis fin de février. Le produit de cette vente ira au fonds des courses scolaires et au Dispensaire antituberculeux.

— La direction des Ecoles de Lausanne a demandé à l'Union des sociétés féminines d'organiser des *cours* destinés aux jeunes filles sorties des écoles, en leur allouant dans ce but un subside de 600 fr. Un cours d'*art dramatique* a réuni 45 inscriptions (d'adultes plutôt que de jeunes), celui de *couture-raccommode* a été suivi par 9 jeunes filles, enfin celui d'*hygiène individuelle* n'a pas été donné, faute d'inscriptions...

Les cours post-scolaires n'ont pas l'air de plaire davantage aux jeunes filles qu'aux grands garçons pour qui ils sont obligatoires.

— Une classe de *pré-apprentissage* pour garçons de 15 à 16 ans sera ouverte au printemps à Vevey si les inscriptions s'élèvent à 12 au minimum. Ainsi sera comblé un vide ; les jeunes gens ont tout à gagner à n'entrer en apprentissage qu'à 16 ans et c'est aussi une année de gagnée sur le compte du chômage.

### DANS LES SECTIONS

**La Vallée.** — Prochaine leçon de gymnastique par M. Depierre, maître au Collège, jeudi 11 mars, à 16 h. 15, local habituel au Sentier. Venez nombreux : on y fait du bon travail !

### GENÈVE

#### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### COTISATION 1937

Le Comité rappelle que la carte de membre de l'U. I. P. G. donnera droit, dès cette année, à des réductions appréciables sur les tarifs d'une quarantaine de lignes de chemins de fer ou funiculaires suisses et à un escompte spécial, accordé à nos membres par trente-cinq commerçants de la place.

Vous bénéficierez dès maintenant de ces avantages en adressant le montant de la cotisation (15 fr.) à notre trésorier *Louis Richard*.

#### Compte de chèques postaux I-2658

#### U. I. P. G. — Section Messieurs

qui vous enverra la carte et la liste des commerçants accordant l'escompte.

A. L.

#### U. I. P. G. — DAMES

#### COMMUNIQUÉS

**Cours sur l'utilisation de la Chansonnaie.** — Ce cours, organisé par le Département de l'Instruction publique, à la demande de l'U. I. P. G. dames, se terminera le *mercredi 10 mars*. Nous espérons que nombreuses et nombreux seront les collègues qui viendront à cette dernière séance témoigner à MM. F. Mathil et A. Rudhard leur reconnaissance pour le dévouement et l'entrain qu'ils dépensèrent semaine après semaine pendant plusieurs mois, et leur admiration pour le beau livre de chant dont ils ont doté notre école primaire.

**Causerie de M. Robert Dottrens.** — Le Comité rappelle que c'est le vendredi 12 mars, à 16 h. 30, au Département, S. II, que M. Dottrens, directeur de l'école du Mail, fera son exposé sur : *L'enseignement individualisé et l'enseignement par fiches*.

Ce cours sera suivi, le mardi 16 mars, à 16 h. 30, d'une visite de classes, au Mail. Quelques collègues qui appliquent cette technique nous montreront leur matériel et nous expliqueront leur façon de s'en servir.

Retenez bien ces dates :

12 mars, 16 h. 30, au Département : Causerie de M. Dottrens.

16 mars, 16 h. 30, au Mail : Visite de classes.

**Cotisation et carte de membre.** — Les personnes qui ont payé leur cotisation 1937 recevront, dans quelque temps, leur carte de membre de la S. P. R. Cette carte donne à droit à d'intéressantes réductions consenties par de nombreuses compagnies de chemins de fer.

Et de plus, voici une agréable surprise pour les Genevois : avec votre carte de membre de la S. P. R. et de l'U. I. P. G., vous recevrez la liste des maisons de commerce de Genève qui vous accorderont, elles aussi, des réductions.

J. M. L.

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE

du jeudi 11 février 1937

Le procès verbal de la séance administrative du 29 janvier 1936 est lu et adopté.

Nous avons attendu cette assemblée qui réunit un grand nombre de collègues pour prendre congé de Mlle Valencien, notre ancienne inspectrice de gymnastique sacrifiée sur l'« autel de l'économie ». Mme Miffon lui remet, au nom du corps enseignant féminin des fleurs et un plat d'argent, souvenir reconnaissant de celles qui ont eu le privilège de travailler sous sa direction énergique et bienveillante.

Mlle Valencien remercie et se réjouit d'avoir ainsi l'occasion de nous revoir toutes. Inspectrice de gymnastique depuis 22 ans, Mlle Valencien a dû passer, cet automne dans l'enseignement secondaire, son poste ayant été supprimé pour raison d'économie.

Un vœu, sa dernière recommandation : ... Veillons à ce que l'enseignement de la gymnastique chez les jeunes filles reste toujours entre les mains des femmes ; il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de jeunes préparées pour cette carrière qui est belle et à recommander.

**Communications du Comité.** — Mme Miffon donne lecture de la lettre d'une collègue demandant des éclaircissements quant à la situation de l'U. I. P. G. à l'égard du R. U. P. Que les personnes que cette question alarme, se rassurent : aucune décision n'est prise pour le moment. Notre affiliation éventuelle à ce mouvement devra être ratifiée par un vote de la section.

**Rapports.** — Le rapport présidentiel est lu, mis aux voix et accepté. Mme Borsa, au nom du Comité et de la section exprime sa vive gratitude à Mme Miffon dont le mandat expire aujourd'hui. Que de soirées de travail passées en commissions, en assemblées, que de temps ravi à sa famille ! L'Union, qu'elle a bien servie a été son souci constant.

Fleurs, cadeau, pour lesquels Mme Miffon remercie avec émotion.

Mlle Meyer présente son rapport financier, vérifié et approuvé par Mmes Moret-Ries et Foëx ; Mme Unger, les comptes de l'Ouvroir.

Elle constate avec regret que beaucoup de bâtiments ont abandonné la collecte.

**Election du Comité.** — Cette année, le choix est possible : 7 membres de l'ancien comité acceptent une réélection, 6 candidates nouvelles nous offrent leur collaboration. Le vote se fait dans les règles : bulletins secrets recueillis dans des urnes... de fortune. Tandis que quatre collègues complaisantes s'affairent dans leur rôle de scrutatrices, un brouhaha indescriptible remplit la salle où quelque 80 collègues attendent les résultats en bavardant.

Sont élues : *Présidente* : Mme Borsa ; *1<sup>re</sup> vice-présidente* : Mme Miffon ; *2<sup>e</sup> vice-présidente* : Mme Jaquet.

*Membres du Comité* : Mmes et Mlles Meyer, Long, Baechler, Fontana, Unger-Schneppf, Laederach, Perrenoud, Uldry.

*Délégations : Fédération des fonctionnaires* : Mmes Borsa, Jaquet, Uldry ; suppl. : Mlle Rossetti. — *Pro Familia* : Mlle Seidel.

*Commission des études* : Pas de déléguée ; d'après le nouveau règlement des stagiaires, cette commission n'a plus à se réunir.

*Commission des nominations* : Pas de déléguée ; cette commission n'a plus de rôle à jouer, sauf pour les nominations à la campagne. Comme celles-ci se font d'habitude en juillet, la présidente choisira, à ce moment, nos représentantes parmi celles qui restent à Genève.

*Association des ménages de fonctionnaires* : Mme Jaquet.

*S. P. R.* : Mmes Miffon, Perrenoud, Long, Moret-Ries, Rougemont ; suppl. : Mlle Chappuis.

*Cartel d'hygiène sociale* : Mlle Baechler.

*Ecolier romand* : Mme Moret-Ries.

*Vérificatrices des comptes* : Mmes Moret-Ries et Foëx.

(A suivre.)

## NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Nous rappelons que cette assemblée aura lieu le samedi 20 mars, à Neuchâtel. L'ordre du jour paraîtra dans le *Bulletin* du 13 mars.

Les délégués voudront bien se munir des comptes qui paraîtront aussi dans le prochain numéro.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un compte rendu n'est pas la relation intégrale, froide et impersonnelle des événements telle qu'on l'exige d'un procès-verbal. C'est pourquoi, dans le compte rendu de notre réunion du 5 décembre, j'ai passé certains faits sous silence et, en particulier, une proposition de M. Paul von Allmen qui se récrie. Il avait préconisé une organisation du Comité central un peu différente de celle envisagée par M. Ströle (*Bull.* N° 5) et comportant 9 membres au lieu de huit. En votation, ces deux propositions, et non pas seulement celle de

M. Stroele, ont été mises en opposition avec celle de la section de La Chaux-de-Fonds devant laquelle elles ont fraternellement succombé.

J'ai donc la douleur de faire part de ce double deuil pour faire plaisir à mon aimable correspondant. J.-Ed. M.

### SECTION DU LOCLE

Dans son assemblée générale du 30 janvier, la section du Locle a procédé aux nominations suivantes :

**Comité.** — *Willy Guyot*, président.

**Autres membres :** Berthe Montandon, Germaine Seigne, Nelly Baehr, Henri Bolliger, Edouard Favre et Edmond Guinand.

**Délégués.** — *Comité central :* Arnold Jeanneret ; suppléant : C.-B. Jeanneret.

**Exposition scolaire :** André Aubert, La Sagne.

**Assemblée des délégués :** Amélie Kohli, Gustave Bubloz, Charles Bourquin ; *suppléants :* Elise Favre et Marguerite Evard.

### COURS DE SKI DE L'ASSOCIATION NEUCHATELOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE (*Retardé.*)

Il eut lieu, comme prévu, les 30 et 31 janvier 1937, au Mont-d'Amin, et fut une réussite complète grâce à l'organisateur parfait qu'est M. André Vuille, de La Chaux-de-Fonds, et aussi au beau temps dont nous jouîmes.

Il pleuvait en plaine vendredi soir, ce qui retint paraît-il des sceptiques ! Une fois de plus on peut dire que les absents eurent tort.

Depuis la Vue des Alpes, lieu de ralliement, les 31 skieuses et skieurs s'acheminent du côté du Chalet du Mont-d'Amin, jouissant d'une agréable promenade et d'une vue magnifique sur toute la chaîne des Alpes. Une tasse de thé prise au Chalet reconforte chacun et permet d'aller faire quelques exercices pour former les groupes de travail, choisir les moniteurs, et prendre contact avec une neige poudreuse à souhait.

La soirée se passe ensuite joyeusement au chalet où le propriétaire tourne à notre intention quelques films de ski, pris par lui-même.

Dimanche 7 h. diane, 8 h. exercices de gymnastique sur skis, puis départ par la Combe Berthière où les groupes s'échelonnent, choisissant un terrain propre à leurs évolutions. C'est ainsi que l'on voit des débutants osant à peine descendre une petite pente, tandis qu'à côté on exerce du freinage, des stems, virages de toutes sortes et que les skieurs plus hardis s'élancent en bas le « Schuss », font du slalom et des sauts des terrains.

Le dîner pris en commun, toujours au chalet du Mont-d'Amin, achève de nous enchanter, grâce à l'hospitalité qui nous y est faite.

Ceux dont les forces et le courage le permettent, continueront les exercices du matin afin de profiter des excellents conseils et démonstrations des moniteurs, et de jouir de la neige, si rare cet hiver !

En file indienne, nous descendons sur les Convers où chacun prend le train qui le ramènera chez lui.

Que les moniteurs et organisateurs soient remerciés pour les belles journées qu'ils nous procurèrent. Nous avons senti l'utilité d'un tel cours et ses bienfaits aussi, et ne demandons qu'une chose: récidiver.

C. M.

## JURA

### **CONTRE LE CHOMAGE**

Nous avons déjà parlé en son temps des efforts faits par le canton et le corps enseignant bernois en faveur des instituteurs et institutrices sans place.

Des délibérations du Comité cantonal de la S. I. B. dans sa séance du 13 février dernier, nous extrayons les renseignements suivants :

#### **Vicariats auxiliaires aux écoles primaires.**

Vingt et un vicariats ont été organisés, dont 16 dans l'ancienne partie du canton et 5 dans la partie française. Cette organisation a été mise sur pied par M. Dr Kleinert, secrétaire de la Direction de l'Instruction publique, auquel se sont joints MM. les inspecteurs d'écoles. Trois vicariats auxiliaires seront prolongés de 4 semaines. La maison d'éducation de Cerlier, établissement de l'Etat, a engagé une maîtresse suppléante.

On sait que l'Etat accorde à ces collègues auxiliaires un supplément de secours de 2 fr. par jour d'école. Le salaire journalier serait ainsi de 8 fr.

#### **Vicariats auxiliaires aux écoles secondaires.**

Après la conférence de MM. les inspecteurs d'écoles secondaires, et du secrétaire de l'Instruction publique, 16 vicariats secondaires seront créés, soit : 12 allemands et 4 français.

#### **Projets pour l'année 1937.**

Voici ce que l'on a déjà en vue :

- a) Un cours de travaux manuels à l'Ecole normale de Hofwil.
- b) Fouilles et déblais à opérer aux ruines moyenâgeuses du château de Schwanden.
- c) Poursuite de l'action des vicariats auxiliaires principalement ceux concernant les institutrices aux maisons d'éducation.
- d) Création de cours ménagers pour institutrices.

La contribution de secours en faveur de collègues sans place, qui était de 10 fr. par membre pour l'année 1936, pourra être ramenée à 5 fr. Cette contribution spéciale n'est cependant pas obligatoire.

Les recettes présumées de la dernière collecte seront de 16 000 fr. environ ; le total ainsi versé jusqu'ici en faveur de cette œuvre ascen-

H. G.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### DÉMISSION DE L'INTELLIGENCE

Depuis plusieurs années, on remarque chez les hommes une fatigue de la pensée. On sent une espèce de courbature de la réflexion, un tassement de l'intelligence. Il y a dans les esprits et les consciences une répugnance à l'effort qui va jusqu'au refus de voir et d'entendre.

Il est vrai que nous en avons déjà tant vu et entendu qu'on peut trouver quelque excuse à cette paresse, à ce renoncement de la pensée.

Plutôt que de juger tranquillement les faits, on préfère s'abriter derrière des formules toutes faites que nous présentent en séries des spécialistes de ce genre de marchandises. On accepte tout bouche bée, et les esprits rhumatisants trouvent dans ce consentement facile un soporifique qui calme leurs dernières inquiétudes intellectuelles.

D'ailleurs, plusieurs Etats, dans le but d'éviter à leurs citoyens tout effort du cerveau, ont synchronisé la pensée ; ce qui simplifie les problèmes.

De bon gré, ou par force, l'intelligence a donné sa démission. Oh ! je sais : on n'est pas sans trouver des raisons profondes à cet état de fait. Partout, on a proclamé la faillite de l'intellectualisme et on en désigne les coupables à la vindicte publique.

A ce propos il serait intéressant de marquer comment, à travers la Renaissance, la Réforme, la révolution industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle, les principes de 89 et la vulgarisation scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle, la notion du « savoir » a évolué dans le monde. Comment la vénération de la pensée est devenue la superstition de l'imprimé. Comment le signe a remplacé l'idée.

Quoi qu'il en soit, le chemin partant de l'humanisme s'est peu à peu orienté vers l'intellectualisme, la forme-type de la fausse culture. Tout le monde s'entend pour condamner cette déchéance, et les éducateurs s'interrogent, se demandant quelle part de responsabilité ils portent.

L'école active a réagi contre le savoir livresque et s'efforce de rapprocher l'enfant du monde. Par la culture physique, médecins et pédagogues ont entrepris de lutter contre la dégénérescence du corps, résultat du travail purement intellectuel et de l'entassement des foules ouvrières dans les villes.

Jusque-là, tout va bien : Le bon sens reprend ses droits.

Mais d'autres réactions nous semblent singulièrement dangereuses. Car il ne s'agit plus ici de former un corps vigoureux pour y loger un esprit lucide, mais presque d'éviter au cerveau de penser dans l'espoir que les muscles en deviendront plus solides. Il ne s'agit plus ici de parer aux méfaits d'une fausse culture, mais de rejeter en bloc

tout l'acquis d'une civilisation. Cette tendance s'exprime un peu partout aujourd'hui, et l'on prononce une condamnation globale de la culture moderne.

Deux grands coupables : l'Ecole qui a formé les esprits ; la Démocratie qui leur a permis de s'exprimer.

Un autre grand coupable, que chez nous on n'ose pas encore nommer, mais qu'ailleurs on ne se fait pas faute de charger de crimes : l'Eglise, qui prétend à la direction des consciences.

Voyons ce que disent les maîtres de la pensée officielle du troisième Reich :

« ...c'est ainsi que cette jeunesse s'est détournée des abîmes fleuris, s'est arrachée aux fétiches d'une intelligence sombrée dans le défaitisme. » (*Gottfried Benn.*)

Oui, mais pendant ce temps, le nombre des étudiants est tombé de 131 000 en 1931 à 76 800 en 1936.

Et voici pour l'Eglise, ou plutôt pour le christianisme en général :

« Le christianisme ne représente pas seulement pour nous une autre époque, mais une essence qui nous est foncièrement étrangère : maladie des races méditerranéennes, il est une religion de mort, née dans les tombes, et qui durant trois siècles, a vécu dans les catacombes romaines. Mais le jour viendra où l'humanité comprendra que depuis l'an I, elle a écrit l'Histoire à l'envers ; où elle comprendra que les deux millénaires chrétiens qui s'achèvent aujourd'hui sont le plus sombre chapitre de l'histoire de l'humanité. » (*Ernest Bergmann.*)

Sur ces négations, on crée une mystique nouvelle, la Religion de l'Etat, à base de force et d'absence de pensée.

L'étude des humanités est remplacée par l'enseignement national politique et par des leçons de biologie où les lois de Mendel sont examinées à la lumière des théories racistes.

Pour la jeunesse hitlérienne, l'ancienne affirmation : « L'Eternel pourvoira » est remplacée par : « Der Fuhrer wird's schon machen. »

Quant à ceux dont l'intelligence se cabre encore, ils ont le choix entre le camp de concentration et l'exil.

Mais chez nous, direz-vous !

Eh ! bien, chez nous, nous n'en sommes pas encore là. Néanmoins, la lutte entre la force et l'intelligence a déjà commencé, et les instituteurs ont l'honneur d'y recevoir les premières flèches.

Pendant que les partisans de la force agissent, les tenants de la pensée libre se gardent de manifester la moindre velléité d'action, et se tiennent béatement cois.

Il est vrai que les multiples « Défense de... » imposées aux citoyens par raison d'Etat ne sont pas faites pour favoriser l'expression de la pensée.

Le *Journal de Genève* nous affirme dans son numéro du 20 février

que : « La liberté politique et religieuse est fille de la Réforme calvinienne. »

Dans ce cas, pourquoi tant d'atteintes à la liberté d'opinion, pourquoi une telle soumission au bon plaisir des puissants de ce monde ? Ne se trouvera-t-il pas un nouveau Luther pour lancer le cri de la conscience rebelle : « Je ne puis autrement : que Dieu me soit en aide ! » Et pour nous, instituteurs, ne laissons pas l'intelligence que nous avons, si petite, si primaire soit-elle, donner sa démission.

Alb R.

## INFORMATIONS

### **47<sup>e</sup> COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET DE L'ÉCOLE ACTIVE A VEVEY**

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise avec l'appui financier de la Confédération et sous le haut patronage de la direction de l'instruction publique du canton de Vaud, du 12 juillet au 7 août, à Vevey, le 47<sup>e</sup> Cours normal suisse pour l'enseignement du travail manuel et l'introduction à l'école active. Les cours suivants y seront donnés :

a) *Cours techniques* : Enseignement du travail manuel. 1. Cours techniques pour maîtres et maîtresses du degré inférieur, 1<sup>re</sup> et 6<sup>e</sup> années scolaires, du 19 juillet au 7 août ; 2. Cartonnage, 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années scolaires ; 3. Travail sur bois, 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années scolaires ; — Travail sur métaux, 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années scolaires. — 2, 3 et 4, du 12 juillet au 7 août ; — 5. Travail manuel libre, 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> années scolaires, du 26 juillet au 7 août.

b) *Cours didactiques* : Introduction à l'école active. 1. Ecole active du degré inférieur, 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> années scolaires ; 2. Ecole active du degré moyen, 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années scolaires ; chaque cours du 19 juillet au 7 août ; 3. Ecole active, degré supérieur, 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années scolaires : a) Physique, chimie, travail à l'établi, du 19 juillet au 7 août ; b) Biologie, du 26 juillet au 7 août ; 4. Culture de la musique populaire, 1<sup>re</sup> à 9<sup>e</sup> années scolaires, du 12 au 17 juillet ; 5. Radio scolaire, du 2 au 7 août.

Le programme complet du cours, de même que le formulaire nécessaire à l'inscription, peuvent être obtenus auprès des directions cantonales de l'instruction publique, des expositions scolaires à Bâle, Fribourg, Locarno, Neuchâtel, Zurich et à la Schulwarte Berne, ainsi qu'auprès du directeur du cours, M. Hurlimann, directeur des Ecoles, Vevey.

Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1937 au Département de l'instruction publique du canton de domicile. Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser au directeur du cours.

Instituteurs et institutrices sont cordialement invités à participer au 47<sup>e</sup> cours à Vevey ; ils y trouveront un bon accueil.

## DE L'ÉCOLE A LA VIE

### Cours romand d'orientation professionnelle.

Un cours fera suite à celui de Neuchâtel qui fut donné du 15 au 18 avril 1935. Il devait avoir lieu à Genève au mois de novembre 1936. Malheureusement, diverses circonstances indépendantes de notre volonté, en particulier la mort de M. Duvillard, inspecteur scolaire, qui s'était beaucoup occupé de la préparation de ce cours, nous ont obligés de le reporter au mois d'avril 1937.

Il est définitivement fixé aux 8, 9 et 10 avril de cette année, à Genève. La direction en a été confiée à M. Jules Maillard, ancien inspecteur fédéral des fabriques et ancien vice-président de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Nous rappelons que ces cours de perfectionnement sont organisés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ainsi que par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis. Ils ont pour but de préparer toujours mieux à leur tâche difficile les personnes s'occupant de placement en apprentissage, en particulier les instituteurs et les institutrices conseillers et conseillères de profession ; cependant, les personnes qui ont l'intention de se consacrer à ce travail sont également admises à suivre le cours, mais seulement à titre d'auditeurs.

Le cours est gratuit, et aux orienteurs déjà en fonctions, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail accordera un subside pour les indemniser de leurs débours. Les renseignements à ce sujet leur parviendront ultérieurement.

Nous prions instamment les personnes s'intéressant à ce nouveau cours de bien vouloir s'inscrire **au plus tôt** à l'adresse suivante : **Office cantonal d'orientation professionnelle, place de la Palud, Lausanne.**

### PROGRAMME

**Avril 8, 14 h. :** 1. Ouverture du cours par M. *Maillard* ; 2. Allocution du chef du Département de l'Instruction publique de Genève. 3. Conférence de M. le Dr *Hugo Oltramare* : « Le rôle du médecin dans l'orientation professionnelle et l'âge de la puberté ». Discussion.

**Avril 9, 8 h. 15 :** « Les métiers du fer et leur avenir », par M. *Zurcher*, doyen de l'Ecole de mécanique. Discussion ; 10 h. : « Le marché du travail en Suisse et l'avenir de la jeunesse », par M. *Jobin*, du Département fédéral de l'Economie publique. Discussion ; 14-15 h. 30 : « L'horticulture et les possibilités de travail qu'elle offre », par M. H. *Duperrex*, directeur de l'Ecole cantonale d'horticulture de Châte-

laine, Genève. Discussion ; 15 h. 45 : « Les problèmes techniques de l'orientation professionnelle » exposé de M. le Dr *Heinis*, (dans son institut, Ecole de la rue des Eaux-Vives). Discussion ; 19 h. : Repas en commun ; puis soirée familière.

**Avril 10**, 8 h. 15 : « La pratique de l'orientation professionnelle dans le canton de Vaud ; ce que prévoit la nouvelle loi sur la formation professionnelle », par M. James *Schwar*, inspecteur scolaire, à Lausanne. Discussion ; 10 h. : « L'orientation professionnelle des jeunes filles et l'enseignement ménager », par Mlle *Perret*, à Lausanne. Discussion ; 14-15 h. : « La situation actuelle de quelques professions féminines de la branche hôtelière », par M. Max *Wattelet*, hôtelier, à Lausanne ; 15 h. 15 : « L'intelligence dans ses rapports avec les préoccupations relatives à l'orientation professionnelle », par M. le Dr *Meili*, de l'Institut des Sciences de l'Education, Genève ; 17 h. : Clôture du Cours à la « Perle du Lac ». Enseignement à tirer du cours d'orientation professionnelle, par M. *Maillard*. Goûter en commun.

### ÉCHANGE INTERNATIONAL DE CORRESPONDANCE POUR JEUNES

Enfermée en d'étroites frontières, la Suisse n'en est pas moins connue au loin, en Extrême-Orient comme au delà des mers. Peu ou prou, chacun en a entendu parler et beaucoup de jeunes sont avides d'être renseignés sur la magnificence de la nature suisse, avec ses cimes neigeuses et ses lacs bleus, comme aussi sur la vie et les coutumes des habitants de ce pays. C'est pourquoi notre secrétariat général a organisé une correspondance internationale entre jeunes gens qui embrasse déjà une vingtaine de pays. Notre secrétariat constitue le siège suisse officiellement reconnu de cette correspondance internationale entre jeunes.

Les classes, sous la direction de leurs instituteurs, échangent des lettres avec leurs camarades d'Amérique ou d'Australie. L'enseignement de la géographie ou de la botanique a parfois commencé d'éveiller l'intérêt pour les contrées lointaines. Puis sont venues des préoccupations linguistiques qui ont incité les écoliers et les écolières à entrer en correspondance avec d'autres camarades.

Mais les lettres de nos enfants ne doivent pas nécessairement s'envoler toutes au delà des mers. L'existence de nos trois langues nationales présente l'immense avantage de ne pas nous obliger à rechercher nos correspondants à l'étranger uniquement. Cet échange de lettres à l'intérieur du pays permet aussi de resserrer les liens entre les habitants de nos différentes contrées linguistiques.

Notre secrétariat, où viennent converger les inscriptions, s'ingénie à trouver pour chacun un correspondant approprié. Souvent, l'échange de lettres est suivi d'un échange de séjours de vacances. La difficulté

réside dans le désir de chaque correspondant de s'exprimer dans sa langue maternelle. Si la majorité préfère un échange de lettres en allemand, il ne manque cependant pas de demandes de correspondance en français, en anglais et même en espagnol.

Nous nous permettons de solliciter votre assistance dans notre entreprise si éminemment utile et intéressante, en engageant vos élèves à participer à l'échange de correspondance. Votre enseignement ne saurait, pensons-nous, qu'y gagner. D'autre part, vous procureriez de réelles satisfactions à vous-même et à vos écoliers d'abord, mais encore à bien des enfants ou jeunes gens d'autres parties de notre pays ou de l'étranger.

Nous vous remercions d'avance de l'aide que vous voudrez bien nous accorder, tant en notre propre nom qu'à celui de nos nombreux jeunes amis qui attendent impatiemment de trouver un correspondant.

Nous ajoutons que vous nous obligeriez grandement en nous transmettant les adresses de ceux de vos collègues ou amis disposés à s'intéresser à cet échange de correspondance.

*Secrétariat général Pro Juventute.*

*Echange international de correspondance pour jeunes :*

O. BINDER,  
Seilergraben 1, Zurich I.

### **L'ÉDUCATEUR ET L'AMÉRIQUE LATINE**

Qui eût dit que notre modeste *Educateur* serait lu outre-Atlantique ? C'est ce que nous a appris notre confrère tessinois, l'*Educatore*, dans son numéro de septembre 1936, dans lequel, après avoir reproduit tout au long un article de notre collègue Th. Foex sur les « Classes genevoises de préapprentissage », il déplore la carence de la question au-delà des Alpes en ajoutant que le problème traité a provoqué des échos jusqu'en Amérique latine.

En effet, l'*Educación*, revue pédagogique, publiée par la Direction de l'enseignement primaire et normal de l'Uruguay, a reproduit, en son temps, le texte en question dans son numéro de 1935 consacré à l'exposé de questions didactiques et d'informations étrangères.

L. D.

### **OPINIONS**

#### **L'ÉCOLE, UN MILIEU ARTIFICIEL : LE MAÎTRE, UN ÊTRE À PART**

« Le plus grave défaut est que l'école, toute l'école, en général, est abstraite, à côté de la vie, qu'elle est un lieu où l'écolier oublie qu'il est fils, frère, ami, homme, dans toute la richesse d'acception que comportent ces mots.

« De la première classe élémentaire à l'université, on va déclarant que l'école doit préparer à la vie (*non scholae, sed vitae discimus*). Mais en exprimant cet avertissement, on confirme l'erreur que la vie reste au-delà de l'école, comme un futur qui ne peut être le présent même.

« C'est ainsi qu'à l'école on parle un langage tout spécial qui n'est pas celui de la famille et de la société. Et le maître finit par être un homme si spécialisé qu'on le distingue immédiatement au milieu d'une foule, même par ceux qui ne le connaissent pas.

» L'enseignement devient une profession, un métier. L'âme, dans l'école, se professionnalise toute, elle prend une certaine apparence et acquiert une certaine philosophie qui se reflètent dans toutes ses manifestations.

» Le maître n'est plus un simple homme, mais c'est le maître... »

N'y a-t-il pas, aujourd'hui encore, quelque chose de vrai dans ces paroles vieilles de... *vingt-deux ans* ?

(*Didactique* de Giovanni Gentile, extrait cité par l'*Educatore* de nov. 1936).

## PRATIQUE

### LECTURES LITTÉRAIRES

#### Une maison du XVIII<sup>e</sup> siècle.

...Un toit de tuile, à deux pointes rouillées, percé de trois fenêtres ; un fronton triangulaire où s'accolaient, dans la molasse verdâtre, des armoiries. Des fenêtres à mascarons ; au centre, un balcon à consoles d'acanthes. Et trois portes-fenêtres ouvraient sur un perron que bordait un svelte rinceau de fer, drapé de glycine cotonneux. Au bord de la terrasse, quatre vases débordants de géraniums-lierre trop roses devant le lointain d'eau bleue.

(Jacques Chenevière : *Les messagers inutiles*. B. Grasset, édit. Paris.)

**Exercice.** — Après avoir bien travaillé ce texte et en vous aidant de quelques notions de l'architecture du 18<sup>e</sup> siècle, dessinez la maison décrite.

### TEXTE POUR UNE LEÇON SUR LE PORTRAIT

#### Un mécanicien.

Il était petit, un peu prédisposé à l'embonpoint, les épaules remontées, les paupières clignotantes, dépouillées de cils, les yeux meurtris et ravagés d'avoir été toute sa vie dans le vent, sous la suie et la fumée, rissolé par la canicule et cinglé par les coups de fouet de l'hiver. Ses mains pendaient au bout de ses bras, déformées et noueuses, pareilles à d'énormes outils ; les os saillaient de partout comme des charnières. Il avait dépassé la soixantaine et se nommait Etienne Arras.

Henri LAVÉDAN.

## RÉCITATION

### La Mésange.

La mésange aime la toilette ;  
Son capuchon noir lui va bien,  
Sa robe est aussi fort coquette,  
Son manteau ne lui cède en rien.  
Mais savez-vous ce que je pense ?  
La mésange n'en change pas.  
Lorsque vive elle se balance,  
Les pieds en l'air, la tête en bas,  
Pour toute cette gymnastique,  
Elle garde ses beaux habits.  
C'est un costume fort pratique,  
Croit-on qu'elle l'a toujours mis ?  
Et quand elle fait sa cuisine,  
Là-haut à trois mètres du sol,  
Quand elle épluche, la coquine,  
Une graine de tournesol,  
Elle n'enfile point de blouse,  
Et pourtant ne se salit pas.  
Moi je pourrais être jalouse,  
Car tantôt je déchire un bas,  
Tantôt ma robe s'effiloche ;  
Mon costume n'est jamais frais,  
Et je salis toujours mes poches.  
Mésange, dis-moi ton secret !

H. JACCARD DE KAENEL.

## LES LIVRES

**Jeunesse et travail.** — Sous ce titre, l'*Office cantonal d'orientation professionnelle et de placement en apprentissage* édite un petit journal destiné aux élèves de dernière année des classes primaires et primaires supérieures du canton de Vaud.

Cette publication, distribuée gratuitement aux enfants, doit les guider dans le choix d'une profession, et, comme telle, initie les écoliers à la technique des métiers. Elle renseigne sur les aptitudes qu'ils exigent et leur situation actuelle dans l'économie nationale. Tout cela sous une forme agréable et au moyen d'articles intéressants pour nos écoliers.

Le numéro qu'on me présente contient, avec une adresse de M. Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, une étude détaillée de M. Roch sur les arts graphiques. Le directeur de l'Office d'orientation professionnelle, M. James Schwab, rédige cet utile journal.

(Réd.).



## Musique de sirène....

Le consommateur fera bien de se tenir sur ses gardes vis-à-vis des enjôleurs de tout acabit et de leur séduisante musique. Il finira bien par se rendre compte que son salut est dans l'adhésion à une coopérative de consommation. C'est la seule association de consommateurs pour une entr'aide efficace, l'excédent d'exploitation étant réparti équitablement entre tous les associés, proportionnellement à la contribution de chacun d'eux à la prospérité de l'entreprise.

Union Suisse des Coopératives de Consommation (USC) Bâle



## Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à

## L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Juillet-sept. : Cours de vacances.

## Empaillage

de tous les  
animaux  
pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



## L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois

J. A.

---

# Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1937-1938

**Examens d'admission pour toutes les classes :** Samedi 20 et lundi 22 mars, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5<sup>me</sup> : 11 ans dans l'année. Les meilleurs élèves primaires y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

**Inscriptions** au Secrétariat jusqu'au mercredi 17 mars 1937 ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état-civil et certificat de vaccination.

**Rentrée des classes :** lundi 12 avril 1937, à 14 heures.

---

## DEUX VOYAGES EN ITALIE

**1<sup>o</sup> du 5 au 15 avril :**

dans le pays de Saint-François d'Assise (Pérouse - Sienne - Orvieto - Assise - République de San Marino).

**2<sup>o</sup> du 2 au 17 mai : En SICILE.**

Organisés et accompagnés par M. G. Mugellesi, pasteur italien, Vevey, qui enverra le programme détaillé, ainsi que l'Agence de la Harpe S. A., à Vevey.

---

## COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de Raccordement, du 12 avril au 17 juillet 1937, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI<sup>me</sup>.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1937. - Les examens auront lieu : lundi 22 mars, à 8 h. (écrits), et mardi 23 mars, à 8 h. (oraux). Les inscriptions sont reçues au C.C.C. dès ce jour au jeudi 18 mars. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination et livret scolaire.

---

## ECHANGE

Maître sec. Suisse allemande, échangerait sa fille, 16 ans, contre garçon ou jeune fille de collègue romand. Occasion de fréquenter bonne école secondaire allemande, leçons gratuites de langues modernes et anciennes. Ecrire **D<sup>r</sup> H. Hugi, Grenchen.**

---

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| ÉDUCATEUR                  | BULLETIN                  |
| ALB. RUDHARDT              | CH. GREC                  |
| GENÈVE, rue des Pénates, 3 | VEVEY, rue du Torrent, 21 |

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# **LES RAMEAUX PÂQUES**

## **OFFREZ LE PSAUTIER ROMAND**

Reliures de . . Fr. 2.50 à 13.-

Le livre d'orgue . . Fr. 16.-

Demander la liste détaillée à la

### **LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel

Vevey - Montreux - Berne - Bâle